



CONSTRUISSONS
ENSEMBLE
L'AVENIR DES
OUTRE-MER



RÉCAPITULATIF DES TRAVAUX DU CT 5
ENTRE OCTOBRE 2017 ET MARS 2018

**Faire des cultures ultramarines
un facteur d'inclusion sociale**

SYNTHÈSE DES TRAVAUX DU COMITÉ TECHNIQUE 5



Comité technique 5 – synthèse des travaux

Il a été constitué, dans le cadre préparatoire des assises de l'Outre-mer, un comité technique devant instruire le thème « Faire des cultures ultra-marines un facteur d'inclusion sociale ». Sur proposition de M. le Directeur par intérim des affaires culturelles, M. le Préfet de la Région Guyane a arrêté le groupe suivant :

M. Faure, Préfet de la région Guyane ou son représentant,
M. Ferreira, maire d'Awala-Yalimapo
Mme Milca Sommer-Simonet, ONAG
Mme Baillon, directrice du CAUE
Mme Niveau, association Arts de la Scène, Education Artistique et Culturelle
M. Urbain, Atelier Vidéo et Multimédia (Saint Laurent du Maroni)
Mme Lama, organisatrice du festival Piano Pianos
Mme Norma Claire, chorégraphe, directrice association APROSEP
Mme Delpech, responsable scientifique INRAP
M. Charles, président du l'ordre des architectes de Guyane
M. le Représentant du CESER
M. Verrot, Directeur par Intérim des Affaires Culturelles de Guyane
M. ou Mme le représentant de la CTG

Ce groupe de travail a été, lors de ses travaux, rejoint par un autre membre, dont le projet présenté pouvait être étudié sous le thème n° 5 :

- M. Marnette, CCSTI la Canopée des Sciences

Une première réunion de ce groupe de travail le 31 octobre 2017 a permis à l'ensemble des participants de se réunir sur un constat qui peut se synthétiser en trois points :

- une absence de politique culturelle cohérente adaptée au territoire
- un manque d'équipements structurels à même de faciliter le désenclavement culturel
- l'absence d'ingénierie culturelle et plus généralement de formations aux métiers de la Culture.

Cette séance, a permis outre le recensement de projets déjà existants et non encore aboutis, de dresser le constat du manque d'équipements structurels à même de lutter contre l'enclavement culturel du territoire de la Guyane (exemple de scènes mobiles, d'ateliers audiovisuels sur le fleuve Maroni, déploiement et accès à du contenu numérisé...).

L'ensemble des participants du comité technique a convenu de l'opportunité que représentaient les assises de l'Outre-mer pour mener à terme le projet de « Maison des Cultures et des Mémoires de Guyane » (ex hôpital Jean martial, à Cayenne) comme pôle de conservation, de transmission des patrimoines culturels de Guyane et de diffusion de la Culture.

La deuxième séance de travail (7 novembre 2017) a permis l'étude des projets, pour certains supplémentaires, sous forme de fiches produites par les participants ou les porteurs de projets.

L'étude des freins rencontrés par les projets retenus a permis de déterminer trois types de blocages à lever :

- le frein financier (des projets dont le financement, du fait de la fusion des collectivités territoriales, n'était plus assuré)
- le frein de l'ingénierie chez les partenaires (besoins de formation)
- le frein réglementaire, parfois.

Les membres du comité technique ont fait le constat de la convergence des projets présentés : la conservation et la transmission des patrimoines culturels de Guyane, la création et la diffusion, facteurs d'inclusion sociale prédominants dans un territoire aux enclavements réels, ne sont possibles que par la création d'équipements culturels structurants en réseaux.

Ainsi, les projets recensés par les membres du comité technique n'ont de sens que compris dans la globalité d'un réseau d'équipements de qualité, à la fois implanté à Cayenne (Maison des Cultures et des mémoires de Guyane et ses satellites) et projetable à destination des usagers les plus enclavés (scènes mobiles, E-Culture), tout en étant adossé à un volant de formation aux métiers de la Culture (Compagnonnage du Fleuve, incubateur audiovisuel, cité de l'architecture).

Un certain nombre de ces projets connaît un début de réalisation, contrarié par un ou plusieurs freins.

Il a donc été convenu lors de cette séance de présenter les projets sans hiérarchisation, du fait de leur inter-relation en termes de besoins et d'effets attendus.

La troisième séance du groupe de travail (14 novembre 2017) a ainsi défini le regroupement de ces projet sous un thème fédérateur :

- Equipements culturels structurants de Guyane en Réseaux

décliné en 4 sous-thèmes :

- Maison des Cultures et des mémoires de Guyane
- Equipements délocalisés autonomes
- Equipements du désenclavement
- Métiers de la Culture

chacun de ces sous-thèmes étant étayé d'un ou plusieurs sous-projets (cf récapitulatif joint)

Cette articulation des projets du Comité technique n° 5 fera l'objet de la présentation en Comité Local d'Orientation le 4/12/2017 à Saül, et le 7/12/2017 en atelier thématique à Awala-Yalimapo.

Les montants indiqués dans les tableaux et fiches joints concernent les coûts globaux des projets restant à réaliser.

A/	Maison des Cultures et des Mémoires de Guyane	36 000,00€	financier
B/	Equipements délocalisés autonomes :		
	CIAP Saint Laurent du maroni	<i>existant</i>	
	CI Iles du salut	<i>existant</i>	
	CIAP Awala Yalimapo	598,81€	financier
	Carbet de la Culture Amérindienne Lokono	700,00€	financier
C/	Equipements du désenclavement		
	Equipements mobiles pour les arts de la scène	600,00€	financier
	E-Culture	750,00€	financier
D/	Métiers de la Culture		
	Compagnonnage du Fleuve	1 050,00€	financier et réglementaire
	Incubateur audiovisuel	1 500,00€	financier
	Cité de l'Architecture	2 500,00€	financier

FICHES PROJETS ANALYSÉES PAR LE COMITÉ TECHNIQUE



> Comité technique 5 : Faire des cultures ultramarines un vecteur d'inclusion sociale

Projet : Maison des Cultures et des Mémoires-Site JEAN MARTIAL

Porteur de projet : Collectivité Territoriale de Guyane (CTG)

Statut : Collectivité territoriale

Mail : Rodolphe.ALEXANDRE@ctguyane.fr | Téléphone 05 94 300 600

Description du projet :

Freins à lever :

Bouclage financier

PHILOSOPHIE DU PROJET

Adossé au front de l'océan et occupant l'un des quatre côtés de la vaste place des Palmistes, l'ancien hôpital Jean Martial est incontestablement un élément majeur et structurant du centre historique de Cayenne. Les bâtiments actuels ont certes connu plusieurs périodes de reconstructions, rénovations et agrandissements, mais la configuration générale des lieux n'a que peu varié depuis le début du 19^e siècle.

Après vingt années d'abandon du site, l'objectif est donc bien de redonner vie à cet important ensemble architectural très dégradé, en permettant l'accès tant aux édifices qu'aux vastes jardins avoisinants. Mais il est également de rouvrir le centre de Cayenne en direction de l'océan. Cette volonté rejoint celle de la Ville de Cayenne, qui projette la mise en place d'un sentier littoral piéton du vieux port à Montravel et la requalification d'une place des Palmistes qui pour l'heure n'est guère attrayante, encombrée de voitures en stationnement et peu sécurisante à la nuit tombée.

Dans un contexte économique fragile et en période de grande rigueur budgétaire, le projet de Maison des Cultures et des Mémoires de la Guyane (MCMG) fait figure de projet pionnier, permettant à la fois de mutualiser les coûts et de s'installer dans une démarche de fusion des équipes actuelles réparties sur différents sites (musées) et des projets patrimoniaux. Ce, tout en conduisant à la réhabilitation complète d'un ensemble monumental majeur du centre de Cayenne.

La mutualisation porte à la fois sur des fonctions (conservation, entretien des bâtiments, accueil, sécurité,...) et sur des équipements « de base » (réserves, documentation, auditorium, espaces d'accueil et d'exposition, ...). En effet, la MCMG se verrait répartie sur deux sites : à Rémire-Montjoly, seront rassemblés les fonctions et équipements scientifiques et

de conservation (régie des œuvres, ateliers de restauration et de reliure, réserves et magasins,...), ainsi que l'équipe « archives » ; à Jean Martial seront réunies les fonctions et équipements dédiés à l'accueil des publics, ainsi que la direction générale de la MCMG. Cette bipolarité de l'équipement n'aura rien d'original ni de nouveau : nombre de musées urbains doivent aujourd'hui répondre à la pression foncière par l'externalisation de leurs réserves. La nouveauté, pour la Guyane mais également à l'échelle de la France, sera en revanche l'intégration au sein d'un même pôle d'un dépôt archéologique, de collections muséales et d'archives, chaque fonds étant régi par des contraintes spécifiques

La mutualisation, c'est également la perspective de voir s'adjoindre au sein du nouvel équipement plusieurs nouvelles entités patrimoniales qui faisaient défaut en Guyane, créant un préjudice important dans l'accessibilité des citoyens au patrimoine national :

- une **Maison des langues et du patrimoine immatériel de Guyane**, issue des conclusions des Etats généraux de l'Outre-mer en Guyane (2009), de celles de l'étude-action conduite par le cabinet Tertius (2011) et de celles des Etats généraux du multilinguisme dans les Outre-mer (2011);
- une **Cinémathèque de la Guyane**, que Frédéric Mitterrand appelait de ses vœux le 3 septembre 2010, lors de sa visite de l'ancien hôpital Jean Martial ;
- un **Fonds régional pour l'art contemporain**, que l'Etat et la CTG se sont engagés à mettre en place dès 2012,

Et la mutualisation, c'est enfin la réunion à Jean Martial de plusieurs fonds documentaires au sein d'un **Centre de documentation patrimoniale** sur l'histoire et les cultures du Plateau des Guyanes.

L'objectif majeur d'un tel projet est de disposer, à l'horizon 2021, d'une « institution unique, puissante et lisible régionalement et internationalement », se consacrant « complètement » au patrimoine culturel et naturel, tant matériel qu'immatériel, au cœur de la capitale régionale. Une institution structurante où seront enfin présentées des expositions d'envergure internationale, qui proposera une programmation culturelle diversifiée et de qualité, adaptée à la diversité de ses publics.

ÉLÉMENTS TECHNICO-FINANCIERS

Surface et coût du projet

La surface utile totale à Jean Martial est estimée à près de 7.000 m² (dont 3.000 m² de constructions neuves), les parties publiques correspondant à 4.700 m² (hors cours et jardins, d'une surface totale de 4.500 m²).

Parties publiques - 4 700 m²

Parties internes - 2 200 m²

Total - 6 900 m²

L'ensemble des travaux de réhabilitation et de construction est estimé à **36 millions d'euros** qui seront pris en charge par la CTG et l'État, selon la ventilation suivante :

Etat - 30 M€ (83%)

CTG - 6 M€ (17%)

Total - 36 M€

Localisation du projet :

L'implantation de la Maison des Cultures et des Mémoires de la Guyane est répartie sur deux sites :

Le site de l'ancien Hôpital Jean Martial à Cayenne (objet de la demande), devrait accueillir l'ensemble des activités culturelles de diffusion et annexes, y compris commerciales, destinées à l'accueil du public

Le site de Rémire-Montjoly (en cours de finition) réunira les Archives Territoriales, les réserves des musées, les activités techniques qui leur sont liées et les salles de consultations spécialisées

Situation actuelle :

Nous rappelons que dans l'ancien hôpital Jean-Martial, les travaux de réhabilitation du pavillon d'accueil ont permis une ouverture au public en octobre 2014. Les travaux de mise hors d'eau de tous les bâtiments ont été achevés en 2013.

A Rémire-Montjoly, une livraison de l'équipement est prévue pour 2018.

Financement : 36 M€ dont :

- 30 M€ ETAT (87%)
- 6 M€ (17%) CTG

Échéancier : 2021

Partenaires concernés : État

> Comité technique 5 :
Faire des cultures ultramarines un vecteur d'inclusion sociale

Projet : CIAP Awala-Yalimapo

Porteur de projet : Mairie d'Awala Yalimapo

Statut : Commune

Contact : J.P. Ferreira

Mail :

Téléphone

Description du projet :

Sujet : Création d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du Patrimoine, implanté dans le bâtiment dit « Des Hâtes », dans le cadre de sa restauration (inscrit MH), dans le cadre de la labellisation « pays d'Art et d'Histoire » de la Commune d'Awala-Yalimapo.

Contenu : restauration du bâtiment et implantation en son sein de du Centre d'Art et d'Interprétation dédié au pays Kali'na.

Objectifs : sensibilisation et information des publics à l'architecture et au patrimoine d'Awala-Yalimpao dans le cadre du réseau des villes et pays d'Art et d'Histoire.

Lien(s) avec d'autres projets : lien avec les autres CIAP de Guyane / mise en réseau MCMG en lien avec le programme « Compagnonnage du Fleuve »

Freins à lever :

financier

Financement :

598 805 euros

Financement DAC : 40 % (la commune ne peut assurer seule le financement du solde)

Échéancier :

2019

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés

DAC Guyane

Partenaires à mobiliser

CTG

> Comité technique 5 :
Faire des cultures ultramarines un vecteur d'inclusion sociale

Projet : Carbet de la culture amérindienne Lokono

Porteur de projet : Fédération des organisations autochtones de Guyane

Statut : Fédération

Contact : Anne-Marie Chambrier

Mail : chambrier@live.fr

Téléphone 06 94 21 67 59

Description du projet :

Sujet : Création d'un lieu d'échanges culturels, sociaux et économiques, sur la Commune de Matoury

Contenu : ateliers artisanaux participatifs, espace de vente et d'exposition, espace soutien scolaire, espace bibliothèque

Objectifs : projet de développement local, pour permettre de renforcer la cohésion sociale, et préserver, valoriser et dynamiser la culture amérindienne.

Lien(s) avec d'autres projets : mise en réseau E-Culture, mise en réseau MCMG

Freins à lever :

financier

Financement : 700.000 euros
plan de financement en cours d'élaboration

Échéancier : N/C

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés Fédération Lokono de Guyane

Partenaires à mobiliser CTG / DAC / Commune de Matoury

> Comité technique 5 : Faire des cultures ultramarines un vecteur d'inclusion sociale

Projet : E-culture

Porteur de projet : **CTG / État / Communes concernées**

Statut :

constituer une offre culturelle propre à la Guyane, en format numérique, accessible par les populations des communes éloignées à travers le réseau des cyber-bases localisées dans les médiathèques, bibliothèques et points-lecture dont le développement continue à être soutenu par la DGD.

Contact : DAC de Guyane

Mail :

Téléphone

Description du projet :

Sujet : L'accès à la culture et aux pratiques culturelles pour les populations et en particulier les jeunes des communes dites « de l'intérieur » est rendu particulièrement difficile par les conditions naturelles, démographiques et sociales du territoire.

Le réseau des bibliothèques porté par les moyens de la DGD constitue un outil efficace à la diffusion culturelle. Ce réseau est particulièrement adapté à l'installation de cyber-bases en association avec les espaces de lecture publique.

Toutefois, l'effort d'équipement encore récent ou en cours dans les communes éloignées est étroitement dépendant de l'amélioration des réseaux de transmission et de l'accès au haut débit.

Contenu :

- Le développement du projet « Musées d'Amazonie en réseau » par l'adjonction au réseau de nouveaux établissements Guyanais et la numérisation de leurs collections : Le CIAP de Saint-Laurent du Maroni et l'EMAK de Régina.
- La captation et la diffusion des créations présentées par les scènes conventionnées (Macouria et Saint-Laurent du Maroni)
- La numérisation de l'offre culturelle existante.
- A terme, l'intégration au réseau de la MCMG avec la captation des manifestations temporaires présentées par l'institution

Objectifs : constituer une offre culturelle propre à la Guyane, en format numérique, accessible par les populations des communes éloignées à travers le réseau des cyber-bases localisées dans les médiathèques, bibliothèques et points-lecture dont le développement continue à être soutenu par la DGD

Lien(s) avec d'autres projets : CIAP, mise en réseau MCMG, mise en réseau bibliothèques et projet Musées d'Amazonie en réseau

Freins à lever :

Les difficultés financières rencontrées par les communes candidates et la CTG à la suite de la fusion des deux collectivités.

L'ajournement du projet de la MCMG

L'absence d'ingénierie culturelle dans les communes

L'absence de formation dans les domaines des métiers de la culture et de la médiation culturelle.

Financement : 1,2 M€ pour l'équipement de quatre communes et d'un centre de la captation et de la diffusion au sein de la MCMG et pour les opérations de captation pendant 5 ans.
0,45 M€ sont déjà mobilisés dans le cadre du CPER (part Etat)

Montant du projet restant à réaliser : 0,75 M€

Échéancier :

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés	DAC / 2 communes (Sinnamary / Mana)
Partenaires à mobiliser	CTG / communes

> Comité technique 5 :
Faire des cultures ultramarines un vecteur d'inclusion sociale

Sous-thème : Création d'une scène mobile pour favoriser la diffusion des projets artistiques sur l'ensemble du territoire

Projet : Fournir un service culturel de proximité à tous les guyanais : le KIT Culturel

Porteur de projet : CTG

Statut : Collectivité territoriale de Guyane

Mail : Téléphone 0594 27 12 37

Description du projet : création d'un parc de matériel scénique

Mettre à disposition des communes un parc de matériel itinérant pour assurer la diffusion de spectacle vivant en favorisant des projets à rayonnement intercommunal ,

Affectation d'un régisseur à temps partiel pour assurer la circulation du parc de matériel (sono, micro , table de mixage, éclairage, écran , appareil de projection ... ,)

Ce kit culturel doit permettre de rendre des services culturels proches des habitants, et adaptés à leurs besoins dans une exigence de qualité.

Freins à lever :

- Signature de convention avec les communes volontaires, hiérarchiser les demandes

- Réaliser une étude de terrain au préalable .

Financement : 60.000 € par an

Échéancier : 2018 à 2022

Partenaires concernés : CTG Communes , EPCI, DAC

> Comité technique :
Faire des cultures ultramarines un vecteur d'inclusion sociale

Projet : Compagnonnage du fleuve

Porteur de projet : **CTG / État / Communes concernées**

Statut :

Développer un usage contemporain des ressources et des savoirs associés par la création d'un « Compagnonnage du fleuve »

Contact : DAC de Guyane

Mail :

Téléphone

Description du projet :

Sujet : Développer un usage contemporain des ressources et des savoirs associés par la création d'un « Compagnonnage du fleuve » en intégrant le développement des savoirs et des ressources propres aux populations des fleuves dans une dynamique de production innovante et à terme, de création de micro-entreprises adaptées – Particulièrement dans les champs de l'habitat, du mobilier, des outils de transports traditionnels (pirogues).

Contenu :

- Identifier les « sachants » et leur donner un statut (Maîtres d'art)
- Définir les modes de transmission, cursus et reconnaissance de la formation « compagnonne »
- Organiser le partenariat : RSMA, PAG, CAUE, Associations locales, collectivités et représentation coutumière.
- Identifier les lieux (Papaïchton, Awlala Yalimapo et Maripasoula sont déjà candidats à l'organisation de formations)

La construction de trois lieux de transmission des savoirs et des lieux d'hébergement est comprise dans le projet : Awala Yalimapo – Papaïchton - Maripasoula

Objectifs : valoriser les savoir-faire et l'exploitation des ressources naturelles (bois, brique, etc...) liées à ces savoir-faire encore vivants sur les fleuves. Pérenniser les savoirs traditionnels par l'obtention d'un label «Artisan d'Art »

Lien(s) avec d'autres projets : réseau des CIAP de Guyane / dérogation à la réglementation sur le statut de Maître d'Art.

Freins à lever :

Les difficultés financières rencontrées par les communes candidates et la CTG à la suite de la fusion des deux collectivités.

La réglementation nationale sur les maîtres d'art (Ministère de la culture)

Les normes en matière d'habitat.

Financement :

0,5 M€ pour la formation jusqu'en 2022 (3 centres)
1 M€ pour la construction ou l'aménagement des 3 centres
0,45 M€ sont déjà disponible dans le cadre du CPER
Montant du projet restant à réaliser : 1,05 M€

Échéancier : 2022 (durée du CPER)

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés	Communes volontaires / DAC
Partenaires à mobiliser	CTG / RSMA

> Comité technique 5 :
Faire des cultures ultramarines un vecteur d'inclusion sociale

Projet : Implantation d'un incubateur audiovisuel à Saint Laurent du Maroni

Porteur de projet : Atelier Vidéo et Multimédia

Statut : association

Atelier Vidéo & Multimédia (AVM) – www.avm-guyane.com

Siège social : CCL, 24 Bd Malouet – 97320 St-Laurent du Maroni

Bureau : Camp de la Transportation – Case n°10

Contact : Didier URBAIN

Mail : avm973@gmail.com

Téléphone 0694 13 14 15

Description du projet :

Sujet : Professionnalisation des métiers de l'audiovisuel et du numérique

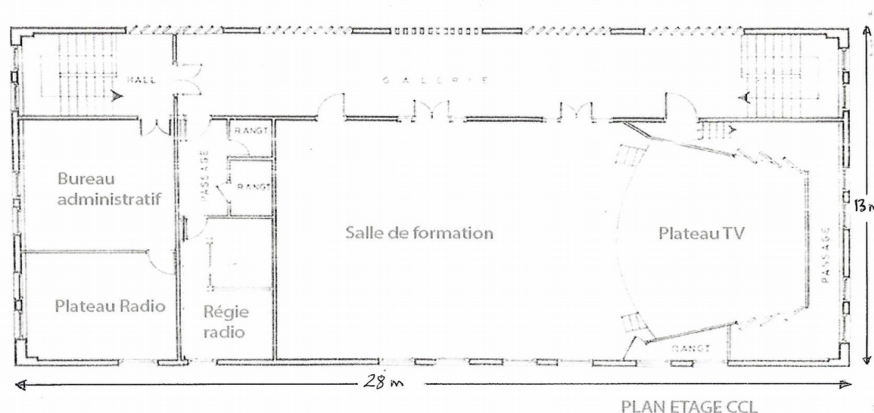
Freins à lever :
financier

Contenu : Créer un centre de formation dont le plateau pédagogique servirait la mise en œuvre d'un média de proximité afin de combler le retard dans l'ouest guyanais.

- initiations aux techniques de l'image et de l'information numérique
- formation professionnelle aux différents métiers de l'audiovisuel et du multimédia

Objectifs : développer les compétences et les moyens en matières de technologies de l'information afin de combler le retard dans l'ouest Guyanais.

Lien(s) avec d'autres projets : mise en réseau E-Culture, mise en réseau MCMG



Financement : 1 500 000 euros d'investissement + 300 000 euros/an de fonctionnement

FEDER 85 % sur investissement
Échéancier : 2022

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés

- Ville de St-Laurent : mise à disposition de locaux d'une surface de 200 m² (convention signée)
- Guyane 1ère : mécénat de compétences (convention signée)
- Greta : gestion administrative des formations professionnelles (idem 2016 et 2017)
- Université Lyon II (conseil sur une filière universitaire audiovisuelle à St-Laurent)
- Atelier Vidéo & Multimédia / Pôle Image du Maroni : prestataire de formation professionnelle déclaré sous le n° 96973054497 attribué le 04/04/2014 par la Dicccte Guyane

Partenaires à mobiliser

> Comité technique 5 :
Faire des cultures ultramarines un vecteur d'inclusion sociale

Projet : Cité de l'Architecture

Porteur de projet : Conseil Régional de l'ordre des Architectes de Guyane

Statut : Conseil régional professionnel

Contact :

Mail :

Téléphone

Description du projet :

Insertion d'un pôle dédié à l'architecture au sein de la Maison des Cultures et mémoires de Guyane, intégrant un volet formation à l'architecture équatoriale, avec propédeutique et post-diplôme.

Freins à lever :

- Financier
- Intégration de l'architecture et patrimoine au projet scientifique MCMG
- Compléter le projet architectural initial

Financement : 2 500 000 euros
(même plan de financement que la MCMG)

Échéancier : 2022

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés

Partenaires à mobiliser

CTG / DAC

> Comité technique 5 : Faire des cultures ultramarines un vecteur d'inclusion sociale

Projet : Projet culturel MICRO-FOLIE quartier Soula à Macouria

Porteur de projet : EPFAG

Statut : Établissement public Industriel et Commercial (EPIC)

Créé en 1996, l'EPAG (établissement public d'aménagement de Guyane) a changé de statut au 1^{er} janvier 2017 pour devenir un EPFA (établissement public foncier et d'aménagement). L'EPFA Guyane, à statut particulier, s'inscrit dans une perspective de développement cohérent et durable du territoire, adapté aux spécificités amazoniennes. **Sa mission s'articule autour de trois axes : faire la ville amazonienne durable**, dans le cadre de sa mission d'établissement public d'aménagement ; **maîtriser le foncier** pour les projets publics de demain dans le cadre de sa mission d'établissement public foncier ; **contribuer au développement économique** du territoire et participer au **développement agricole** de la Guyane .

L'Établissement compte 50 employés, avec un budget prévisionnel 2018 d'environ 40 Millions d'euros et une capacité d'autofinancement de 1,2 millions d'euros.

Mail : territoires@epag.fr / dg@epag.fr

Téléphone 0594 38 77 00 / 0694 43 99 39

Description du projet :

Ce projet novateur permettra la réalisation d'un musée numérique de 500m², accueillant un espace scénique, un espace atelier de proximité pouvant associer des partenaires prestigieux tels que le parc culturel de La Villette, le Château de Versailles, le Centre Pompidou, le Louvre, le Musée national Picasso, le Musée du Quai Branly- Jacques Chirac.



Freins à lever : finalisation du plan de financement

Partenaire incontournable à mobiliser : Ministère de la culture

L'objectif du projet est de permettre de rapprocher les oeuvres d'art et pratiques culturelles variées des habitants, dans une démarche de démocratisation culturelle, dans le quartier de Soula. Il s'inscrit dans la programmation culturelle offerte par la ville de Macouria à travers son théâtre. Cet équipement a vocation à rayonner à l'échelle de l'agglomération permettant aux habitants des autres communes d'en bénéficier.



Musée numérique de la Micro-Folie
© Charles Mangin

Ce projet s'inscrit dans la philosophie de l'année européenne du patrimoine culturel 2018.

Financement : estimation du projet 800 000 euros

Échéancier :

- 2018 : organisation Maîtrise d'ouvrage et plan de financement
- 2019 : phase conception
- 2020-2021 : phase réalisation
- 2022 : inauguration

Partenaires mobilisés : VILLE

Partenaires à mobiliser : DAC – CTG - CACL

> Comité technique 5 :
Faire des cultures ultramarines un vecteur d'inclusion sociale

Projet : Réhabilitation d'une salle multiculturelle

Porteur de projet : SAS Centre Culturel du Califourchon

Statut : SAS

Contact : Mr Rangdy TONY

Mail : divaga@gmail.com

Téléphone 06 94 23 07 13

Description du projet :

CONTEXTE

Cette salle spectacle a reçu différents événements depuis plus de 40 ans, connu sous le nom du KINDA représente pour une partie de la population Guyanaise une salle authentique et encrée dans la culture guyanaise. Ce site à toujours été fréquenté par de nombreuses productions culturelles puis par des manifestations qui ont marqué des générations de Guyanais les « Bals des Vacances » le Dimanche et la soirée Carnavalesque du « LUNDI GRAS ». La particularité de cette salle est de recevoir exclusivement des orchestres qui se produisent en live. Puis au fil des années l'évolution de la demande de proposer la salle pour d'autres manifestations : mariages, réception de fin d'année, arbre de Noël etc..

Aujourd'hui en Guyane, à proximité de Cayenne, il n'existe aucune salle privée qui propose des manifestations ou de la location à des associations culturelles.

Cette réhabilitation répond aux préconisations du Schéma Régional de Développement Culturel(SRDC) de la Région Guyane qui a été élaboré le 12 Janvier 2012 :

- De décentraliser sur la commune de Matoury les activités de types loisirs et cultures, et répondant à l'axe stratégique n°2 du Schéma Régionale de Développement Culturel
- Développer la culture dans une perspective d'une plus grande équité ;
- C'est aussi une opportunité de faire de la commune de Matoury d'attirer un pôle d'attraction culturel ;
- De créer un flux de passages et par conséquent d'engendrer des activités économiques connexes ;
- De proposer un nouveau cadre pour la pratique et la diffusion d'activités culturelles sur le territoire de la Guyane ;
- De renforcer les équipements de spectacle vivant sur le territoire ;
- De contribuer à la structuration et au maillage de l'offre de loisirs.

Freins à lever :

- Réglementaires : Zone réservé aux loisirs NL2.

Cette zone n'est pas respectée en matière d'urbanisme.

- Cofinancements nécessaires.

- Aucune formation dans le domaine de gestion de structures de spectacle n'existe en Guyane

- Partenariats clés à nouer : EPCC ET DAC

Cette nouvelle structure permettra la création de 3 ETP et pour dans la cadre d'événements 10 A 15 intermittents de spectacles seront également nécessaires. Ces manifestations permettent également l'embauche de plus de 30 Emplois saisonniers .

Ce projet à été déposé en AMI tourisme et culture sur l'OS3 FEDER.

Financement : CTG / CNES : 120 000 € (en cours)
 PRÊT (BPI) : 200 000 € (en cours)
 FONDS PROPRES : 20 000 € (acquis)
 TOTAL : 340 0000 €

Échéancier : Travaux début Avril / Fin décembre 2018

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés

Partenaires à mobiliser EPCC ET DRAC



PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

> Comité technique 5: Faire des cultures ultra-marines un facteur d'inclusion sociale

Sous-thème : Equipements délocalisés autonomes

Projet : Création d'un centre d'interprétation des savanes

Porteur de projet : Commune de Sinnamary

Statut : (forme juridique) Collectivités locales

Superficie de la commune (km²)	1340	
Nombre d'habitants	2984	
Population des -14 ans (en %)	34,6	
Population de 15 à 29 ans (en %)	20,7	
Population des +60 ans (en %)	10,8	
Taux de chômage (en %)	34	
Budget global en 2017 (consolidé)	16 014 360 €	
Budget culture en 2017	Investissement	150 000 €
	Fonctionnement	127 000€
	Total	277 000€ soit 93€/habitant

Contact : Christelle SABAYO-HILAIRE, Directeur Général des Services

Mail : christelle.sabayo-hilaire@ville-sinnamary.fr

Téléphone 0694 22 4956

DESCRIPTION DU PROJET:

La ville porte un projet de création d'un **centre d'interprétation (CIAP) des savanes** permettrait la mise en lumière de la richesse culturelle du pays des savanes en participant à l'amélioration de sa connaissance auprès du public et en la préservant à travers le travail de transmission qui sera effectué dans le cadre de la conception de ce projet et de sa mise en œuvre.

La ville a acquis une maison traditionnelle afin qu'elle accueille ce CIAP, lieu qu'elle souhaite outre l'aspect relatif à l'exposition, animer à travers des ateliers éducatifs à vocation citoyenne.

CONTEXTE :

Les Savanes sont une des **composantes de la mosaïque paysagère du littoral guyanais**, vastes étendues herbeuses, piquetées d'arbres et de bosquets. Sur le territoire de Sinnamary, situé au cœur du territoire des Savanes, ce paysage singulier au regard de son environnement et pratiquement inaccessible jusqu'en 1958, a également façonné l'histoire, les cultures et le patrimoine de cette partie du territoire guyanais que la ville souhaite aujourd'hui préserver et valoriser.

OBJECTIFS DU PROJET :

(jusqu' à 10 lignes)

Comprendre cette identité culturelle est plus aisé lorsque leur histoire est racontée. Afin de la **préserver** et de la **mettre en valeur** et d'en faciliter la compréhension par un large public, la commune souhaite la **création d'un centre d'interprétation des Savanes (CIAP)** sur son territoire. Il serait complémentaire à celui de la Maison de la nature situé aux marais de Yiyi à 10km du bourg dont l'objet principal porte sur la valorisation de la faune et la flore des savanes.

Ce projet de CIAP des savanes renforcerait la dynamique initiée par l'outil « **Chemin des Savanes** », parcours sonore et de lecture du paysage via une application, en incarnant au sein d'un lieu à l'identité forte la richesse du patrimoine sinnamarien.



Chef de file : Michel VERROT, Direction des Affaires Culturelles (DAC) de Guyane

avec le concours de Ludovic SAMPSON, Direction des Affaires Culturelles (DAC) de Guyane